Journal de la société statistique de Paris

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 61 (1920), p. 81-84

http://www.numdam.org/item?id=JSFS 1920 61 81 0>

© Société de statistique de Paris, 1920, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.



Article numérisé dans le cadre du programme Numérisation de documents anciens mathématiques http://www.numdam.org/

\mathbf{v}

BIBLIOGRAPHIE

Cours d'économie politique, par Henri Truchy, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris (1).

Après tant de traités, de cours, de précis et de manuels d'Économie politique, l'ouvrage de M. Henry Truchy n'arrive pas en surnombre. Il répond à des précocupations nouvelles, et, sans être conçu d'après une méthode absolument neuve ellemême, il diffère de la plupart de ses prédécesseurs par l'esprit des recherches et par l'exposé des dées. Il en est de l'économie politique comme de la médecine : sans se démentir, elle évolue et se fragmente en études spéciales, telles que celle de l'organisation industrielle, des transports, du commerce extérieur, des banques, de la monnaie, de la population, etc... Les traités généraux de cette science et de cet art seront de plus en plus de larges synthèses d'idées générales relatives a des sujets d'autant plus variés que la vie économique deviendra plus complexe; le détail de chaque sujet sera laissé aux ouvrages spéciaux. C'est dans cet esprit, croyons-nous, que M. H. Truchy a composé son cours d'économie politique.

Ce n'est pas une sorte de dictionnaire donnant sur chaque élément de l'économique une monographie complète et accompagnée de documents; c'est un tableau à grands traits du milieu et des conditions dans lesquels se produisent les phénomènes économiques, un aperçu des arguments essentiels seuls qui sont employes pour ou contre les principales théories qui ont cours en la matière. L'auteur ne s'appesantit pas : ses pages se lisent couramment et nous interessent d'autant plus qu'il se montre animé d'une ardeur communicative pour le bien public.

Il passe en revue les sujets qui depuis de longues annces figurent aux programmes d'enseignement; mais il les traite en les ramenant a un principe et cette convergence donne plus de vie à sa parole. En revanche, on a quelque peine à comprendre pourquoi certains passages sont disposés dans tel ordre plutôt que dans tel autre : c'est là peut-être une difficulté inséparable de l'originalité que M. Truchy a su donner à son enseignement. Ce tome I traite de la production, du commerce et de ses organes, des transports, des assurances et du rôle de l'État.

L'auteur a adopté le point de vue de l'économie nationale, point de vue où beaucoup d'écrivains se sont perdus dans les brumes. On est heureux de constater que M. Truchy s'est efforcé d'y voir clair sans parti-pris d'école; son programme tend à

⁽¹⁾ Un vol in-8 de x11-458 pages Tome I. Librairie de la Société du « Recueil Sirey » Paris. 1919.

compléter plutôt qu'à contredire les œuvres antérieures. Les questions examinées sont les mêmes et les conclusions ne diffèrent pas notablement de celles que l'on trouve dans des cours professés du point de vue commercial ou du point de vue administratif; mais l'argumentation est rajeunie. Le choix du terrain sur lequel s'est placé l'auteur lui a été dicté évidemment, tant par les événements de ces dernières années, que par ses préférences personnelles et par le fait qu'il y avait là un champ relativement libre à exploiter. M. Truchy lui a dirigé son travail vers ce but avec une probité scientifique et une patience d'information minutieuse qui sont dignes d'un bon historien comme d'un bon économiste. Il utilise toutes les sciences annexes : statistique, géographie, etc. Ne fût-on pas d'accord avec lui, on n'éprouverait cependant pas le malaise que cause une polémique engagée sur des bases instables.

E. B. D.



Universitatum et eminentium Scholarum Index generalis (Annuaire général des Universites). Publié sous la direction de M. de Montessus de Ballore, professeur à l'Université catholique de Lille (1).

Il est ind'niable qu'avant la guerre les publications allemandes détenaient sur le terrain de la documentation scientifique une place prépondérante; en particulier, nos ennemis avaient le quasi-monopole des grands annuaires internationaux, et parmi ces derniers le *Minerva* était le seul recueil donnant des renseignements complets et précis sur les universités, grandes écoles, bibliothèques, musées et sociétés savantes du monde entier. M. de Montessus de Ballore, l'éminent mathématicien à qui l'on doit de remarquables « Leçons sur le calcul des Probabilités », a eu l'initiative hardie de mettre en chantier, avant que prît fin l'état de guerre, un Annuaire général des. Universités. La tâche était considérable et hérissée de difficultés; elle a été menée à bonne fin grâce au concours de M. Ducrot, le très actif directeur de la grande maison française d'éditions scientifiques qu'est la Librairie Gauthier-Villars.

Le nouveau recueil, dont il nous est agréable de signaler l'apparition, est une véritable encyclopédie de l'organisation de l'enseignement supérieur dans tous les pays, à l'exception des puissances centrales et de quelques nations (Pologne, Roumanie, Tchéco-Slovaquie, Russie) dont l'émancipation ou le relèvement économique sont encore dans une période difficile. Toutefoiz, pour ces divers pays, des indications seront données dans l'édition de 1920, en préparation.

Dans sa partie essentielle, l'Index generales donne, pour chaque nation et pour ses colonies, les renseignements suivants, mis à jour en 1919 et soigneusement contrôlés:

Énumération de tous les établissements d'enseignement supérieur;

Caractéristiques principales de ces établissements (date de fondation, but de l'enseignement, mode de recrutement, etc.);

Énumération des chaires et noms des titulaires.

Ces renseignements sont fournis dans la langue où se donne l'enseignement : français, anglais, italien, espagnol, portugais, allemand; pour les pays qui parlent d'autres langues, on a adopté le français.

Les chapitres relatifs à quelques grands pays: France, Empire Britannique, Italie, Espagne, États-Unis, comportent des introductions plus ou moins développées, donnant une vue d'ensemble de l'organisation de l'enseignement et comportant des indications relatives aux conditions d'inscription dans les différents établissements, à la durée des études. aux droits à acquitter, aux diplômes délivrés, etc.

L'ouvrage comporte en outre une « liste d'échanges » ouverte gracieusement à tous les savants français et étrangers qui désirent échanger avec leurs confrères les

⁽¹⁾ Un volume petit in-8 de 768 pages, chez Gauthier-Villars et Cie. 1919.

mémoires originaux qu'ils ont publiés. C'est là une idée dont il est à peine bésoin de souligner le grand intérêt au point de vue du développement des relations scientifiques internationales.

L'Index generalis se termine par une table alphabétique des professeurs.

Ajoutons que l'ensemble du volume est remarquablement édité et que la présentation en est des plus heureuses.

Nous félicitons bien sincèrement M. de Montessus et M. Ducrot, qui ont réussi à enrichir les publications françaises d'un recueil dont l'importance et l'utilité contribueront à affirmer, à l'étranger, le renom de l'élite scientifique de notre pays.

І. Вкосни.



Annuaire général de la France et de l'étranger (1).

Ce petit volume dont les dimensions ne dépassent guère celles du Statesman's Yearbook répond à peu près aux mêmes besoins. C'est une mine de renseignements précis sur tout ce qui touche à la vie nationale. Il résume le plus grand nombre possible de données politiques, sociales et économiques relatives à la France et, dans une moindre mesure, aux autres pays. L'idée première et le patronage en appartiennent au Comité du Livre, fondé en 1916, sous les auspices du ministère des Affaires étrangères. afin de mieux faire connaître la France à l'étranger et de mieux faire apprécier en France les civilisations étrangères.

Dans un bref avant-propos, M. J. de Dampierre, secrétaire général du Comité, rappelle les difficultés extraordinaires qui ont accompagné la préparation du premier volume, dans le printemps et l'été 1918, et sollicite l'indulgence du public pour quelques inévitables imperfections du début. On peut avoir la certitude qu'il amélierera avec succès l'édition suivante.

Est-il besoin de dire que les statistiques y tiennent une place essentielle? Elles ont été choisies avec discernement, dans les documents officiels principalement. Il s'y trouve aussi un intéressant graphique des changes pendant la guerre.

Le volume de 1919 contient un supplément relatif aux pertes causées par la guerre, à l'Alsace-Lorraine et aux négociations de paix.

Cet excellent instrument de vulgarisation, qui comble une réelle lacune, mérite d'être loué, même du point de vue des techniciens.

E. B. D.

\mathbf{v} I

INFORMATION

P

CONGRÉS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A STRASBOURG (Mai 1920) .

Le cinquante-troisième Congrès des sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira à Strasbourg, le mardi 25 mai 1920, à 2 heures. Les journées des mardi 25, mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 mai seront consacrées aux travaux du Congrès. M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts présidera la séance générale de clôture, le samedi 29 mai, à 2 heures.

^{(1) 101,} rue du Bac.

Communications faites au Congrès. — Les manuscrits entièrement terminés, lisiblement écrits sur le recto et accompagnés des dessins, cartes, croquis, etc., nécessaires, devront être adressés, avant le 25 février 1920, au 3e Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur. Il ne pourra être tenu compte des envois parvenus postérieurement à cette date.

Il est laissé aux congressistes toute latitude dans le choix des sujets traités, qu'ils aient ou non un lien avec le *Programme* ci-àprès, dressé par le Comité des travaux historiques et scientifiques. Toutefois l'inscription à l'ordre du jour du Congrès des communications présentées sera subordonnée à l'approbation dudit Comité.

Ces prescriptions ne restreignent pas le droit, pour chaque congressiste, de demander la parole sur les questions du programme.

· CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CONGRES. — Les personnes désireuses de prendre part aux travaux du Congrès recevront, sur demande adressée, avant le 15 avril, à M. le ministre (3º Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur), une carte de congressiste donnant accès dans les salles des séances.

En ce qui concerne les reductions que les diverses compagnies de chemins de fer consentaient autretois, sur les tarifs normaux, aux délégués des Sociétés savantes et qu'elles se sont vues obligées de supprimer depuis les hostilités, elles seront l'objet d'une circulaire spéciale dans le cas où il paraîtrait possible aux compagnies de les rétablir en vue du Congrès de Strasbourg.

Parmi les questions purement statistiques que nos collègues pourraient traiter, nous citerons :

Étudier, dans une ville ou dans une commune rurale, le taux des salaires de certaines industries depuis le milieu du dix-neuvième siècle.

Étudier, pour une ville déterminée, les causes diverses (géographiques, économiques ou autres) qui expliquent sa formation et son développement.

Étudier dans les communes au-dessous de 5.000 habitants les variations de la population, par groupes d'âges, d'après les cinq derniers dénombrements.

Faire l'étude comparative des charges siscales qui pèsent sur la fortune mobilière et sur la fortune immobilière.

Les divers modes d'emprunts publics, dans les principaux pays du globe, depuis un demi-siècle.

Causes des variations du taux de l'intérêt des capitaux.

Indiquer quelques causes qui peuvent influencer les cours des titres à revenu fixe et des titres à revenu variable.

Étude statistique sur les mariages, les divorces, les naissances et la moralité en Alsace et en Lorraine de 1871 à 1919.

NOTA. — Les mémoires pourront porter sur la totalité ou sur une partie de ce sujet.

A. B.

Le'Gérant: R. STEINHEIL